

AVIS DE PUBLICITE – REFERENCE VLAROH-CONV-OCCDP-01004

MANIFESTATION D'INTERET SPONTANE

UNITE DE PRODUCTION ALPES – AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DU MONT-CENIS

COMMUNE DE BONNEVAL-SUR-ARC

Convention d'occupation temporaire du domaine public hydroélectrique

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation spontanée d'intérêt d'une entreprise sur l'occupation du domaine public hydroélectrique pour l'exercice d'une activité économique.

Si aucun candidat supplémentaire ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnées ci-dessous, EDF attribuera à l'entreprise ayant manifesté son intérêt une convention d'occupation temporaire.

Si un candidat supplémentaire se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée ci-dessous, EDF analysera les propositions au regard des critères mentionnés ci-dessous et attribuera une convention d'occupation temporaire au candidat ayant présenté la proposition la mieux classée.

Les candidats sont informés qu'un certain nombre de pièces devront être produites pour permettre la signature de la convention d'occupation temporaire.

Publié le	03/06/2024 – 15h30
Durée de mise en ligne de l'avis	1 mois
Date limite de réception propositions	30/06/2024 – 15h30
Objet de l'occupation	Prise d'eau EDF du Lenta pour neige de culture
Lieu	Commune : Bonneval-sur-Arc Références cadastrales : Parcelle D 1002
Activité sollicitée par le demandeur	Pompage en eau pour neige de culture
Caractéristiques essentielles / restrictions de l'emplacement	Altitude : 2 080 m NGF
Type d'autorisation délivrée/ Durée	Convention d'occupation temporaire du domaine concédé Durée maximum : jusqu'au 31/12/2039
Conditions financières à la charge du demandeur	Indemnités de pertes de production hydroélectriques Redevance annuelle d'occupation Frais de dossier
Conditions générales d'attribution/ critères de sélection	Les demandes seront analysées selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Maturité du projet - Faisabilité du projet - Compatibilité du projet avec les contraintes de l'exploitation hydroélectrique
Dépôt des candidatures	Lettre recommandée avec accusé de réception à : EDF – HYDRO ALPES – Mission Gestion d'Actifs – 134, rue de l'Etang – 38950 Saint-Martin-le-Vinoux



	<p>A l'attention de Monsieur Xavier HERVE <i>Le pli cacheté devra porter les mentions suivantes :</i> CONFIDENTIEL – NE PAS OUVRIR <i>Objet à mentionner : Candidature COT réf VLAROH-CONV- OCCDP-01004</i></p>
Service à contacter pour renseignement	<p>Lettre recommandée avec accusé de réception à : EDF – DTEAM PFA 134, rue de l'Etang 38950 Saint-Martin-le-Vinoux</p>